

le monde des

artisans

mars/avril 2019 • 1,50 €

Bimestriel #129

Retrouvez dans ce numéro toute l'information de votre CMA

// GRAND EST

MARNE



06 ACTUALITÉS
La Charte entreprises
et quartiers

08 ACTUALITÉS
Privés de formation !

18 PRATIQUE
Accessibilité
et transmission

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BBC

**UN POTENTIEL
À EXPLOTER** P. 04

ENSEMBLE, SOYONS ARTISANS DE VOTRE RÉUSSITE !



Parce qu'on croit en l'avenir de l'artisanat,
ON VOUS PRÊTE À 0%* !

**BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE**



la réussite est en vous

 www.bpalc.fr

*Limité à 20% du financement global plafonné à 20 000 € avec un minimum de 2 000 €. Durée 60 mois maximum. Pas de frais de dossier.
Offre valable jusqu'au 31/12/2019. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par la Banque Populaire. Voir conditions en agence.



CHÈRE ARTISANE, CHER ARTISAN.
Les derniers mois que nous venons de vivre nous amènent à nous interroger sur l'avenir. Ces interrogations sont, pour nous, une opportunité de nous ressourcer et de nous repositionner. Ces interrogations ont deux sources : celle des événements qui ont vu une partie de la population française remettre en cause notre modèle, et celle de l'évolution législative.

La première source a accouché d'un grand débat qui est une opportunité, pour nous, artisans, de démontrer que notre modèle basé sur l'effort, le travail, l'investissement, l'apprentissage, est celui qui peut apaiser les tensions dans notre pays, à la condition que notre environnement soit plus propice à la réussite de ceux qui prennent les risques, c'est-à-dire nous.

La seconde source est celle des nouvelles lois (formation et Pacte), qui viennent lourdement impactées nos entreprises. Ainsi, la loi formation rebat les cartes de la formation professionnelle en général, et de l'apprentissage en particulier. Celle-ci est à la fois source de potentiel pour mieux former nos futurs salariés et nos futurs collègues, mais aussi de nombreuses questions qui restent en suspens. Quant à la loi dite Pacte, elle n'est pas encore entièrement finalisée, mais nous avons connaissance des grandes lignes. Certaines dispositions vont faciliter la vie des entreprises, mais d'autres portent en leur sein des changements majeurs qui, pour certaines, ne nous paraissent pas être judicieuses. Ceci étant, restons à l'image de ce que nous sommes : des entrepreneurs qui regardent l'avenir comme étant une source d'opportunités pour nous et pour nos entreprises.

Michel Boulant
Président de la CMA de la Marne

ENVIE D'ALLER PLUS LOIN ? **CM-REIMS.FR**



@ARTISANAT51



CHAMBREMETIERS@CM-MARNE.FR



ÉVÉNEMENT 04

Rénovation énergétique BBC : un dispositif pour multiplier les chantiers

Le marché de la rénovation énergétique sur le Grand Reims

ACTUALITÉS 06

L'artisanat au cœur de la Charte entreprises et quartiers

Neuf Français sur dix tiennent à leurs commerces de proximité

Pour une égalité professionnelle sur le territoire rural

Le sport en entreprise

ACTUALITÉS RÉGIONALES 14

Grand débat de l'artisanat

Carte professionnelle : place au numérique

Universités de l'artisanat :

l'Urma, qu'est-ce que c'est ?

ACTUALITÉS GRAND EST

Grand débat de l'artisanat

Le conseil de la formation : la mobilisation du réseau

PRATIQUE 18

Accessibilité : l'heure du diagnostic

Transmission : être accompagné

REGARDS 24

Métiers : couteliers et charcutiers-traiteurs

Papier d'Arménie : laissez parler les petits papiers

Marie Eloy, fondatrice de « Bouge ta Boîte », réseau business féminin de recommandation

Ce numéro comprend des pages spécifiques entre les pages 1 à 19 pour les abonnés de la Marne.

Le Monde des artisans n°129 - Mars-avril 2019 - Édition de la Marne - Président du comité de rédaction des pages locales: Michel Boulant - Avec le concours rédactionnel de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne - **Éditeur délégué:** Stéphane Schmitt - **Rédaction:** ATC, port.: 06 65 62 28 85, e-mail: lemondedesartisans@groupe-atc.com - **Ont collaboré à ce numéro:** Marjolaine Biagi, Julie Clessienne, Sophie de Courtivron, Christelle Fénéon, Isabelle Flayeux, Guillaume Geneste, Samira Hamiche, Mélanie Kochert, Samorya Wilson - **Secrétariat de rédaction:** Pixel6TM - **Publicité:** ATC, 137 quai de Valmy, 75010 Paris - Thierry Jonquière, Tél. 06 22 69 30 22, fax 05 61 59 40 07, e-mail: thierryjonquiere@wanadoo.fr et Cédric Jonquière, Tél. 06 10 34 81 33, fax 05 61 59 40 07, e-mail: cedricjonquiere@orange.fr - **Photographies:** Pixel6TM - **Crédit photos pages locales:** CMA51 sauf mention contraire - Couverture: ©xxxxxx - **Promotion diffusion:** Shirley Elter, Tél. 03 87 69 18 18, Tarif d'abonnement 1 an, France: 9 euros. Tarif au numéro: 1,50 euro. À l'étranger: nous consulter - **Conception éditoriale et graphique:** TEMA | presse, Tél. 03 87 69 18 01 - **Fabrication:** Pixel6TM (Tél. 03 87 69 18 18) - **Éditeur:** Média et Artisanat SAS appartenant à 100 % à ATC, 23 rue Dupont-des-Loges, BP 90146, F-57004 Metz cedex1. **PDC et directeur de la publication:** François Granddier. - **N° commission paritaire:** 0321 T 86957 - **ISSN:** 1271-3074 - **Dépôt légal:** à parution - **Impression:** Socosprint Imprimeurs, 36 route d'Archettes - 88000 Épinal.

Origine géographique du papier: Espagne - Taux de fibres recyclées: 0,27 % - Certification des fibres utilisées: PEFC - Au moins 1 des indicateurs environnementaux: Ptot 0,01 kg/tonne





RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE BBC

Un dispositif POUR MULTIPLIER les chantiers

La plateforme Gecko-Renov, conçue autour d'une vingtaine d'entreprises locales labellisées RGE, vous accompagne tout au long de vos travaux de rénovation énergétique.

Par méconnaissance des caractéristiques de son logement, du montant de ses factures énergétiques ou, tout simplement, par ce qu'il s'est habitué à vivre dans un logement inconfortable, un Français sur deux pense qu'il n'a pas besoin de faire de travaux de rénovation énergétique dans son habitation.

Un territoire à fort potentiel

Pourtant la réalité est très différente. Pour preuve, un quart du parc privé du Pays de Châlons-en-Champagne est qualifié d'énergivore, et 5000 propriétaires sont en situation de précarité énergétique. Il est donc urgent de faire prendre conscience aux propriétaires – occupants ou bailleurs – que des travaux sont nécessaires, et surtout qu'ils sont utiles pour gagner en confort et réduire les factures énergétiques. C'est ce que propose Gecko-Renov – la plateforme de rénovation énergétique du Pays de Châlons-en-Champagne – à travers différentes campagnes de sensibilisation telles que les réunions publiques et les balades thermiques qu'elle anime sur le territoire depuis le début de l'année.

Rassurer pour que les particuliers passent à l'acte

Quand ils sont convaincus de l'intérêt d'entreprendre des travaux de rénovation énergétique de leur logement, les particuliers sont souvent perdus sur les chantiers à réaliser en priorité, à quel coût, et pour quels gains économique et énergétique. Gecko-Renov leur propose une solution clé en main, qui démarre par la visite à domicile d'un thermicien pour la réalisation d'un audit énergétique complet du logement. À l'issue de cette visite, le

particulier reçoit un rapport qui propose différents scénarios de travaux chiffrés, dont le plus ambitieux permet d'atteindre un niveau de rénovation BBC.

Accompagner tout au long du projet

Gecko-Renov s'est entouré d'une vingtaine d'entreprises locales, labellisées RGE, qui justifient de formations ou d'expériences en chantiers de rénovation BBC, qui représentent tous les corps de métiers, et qui sont capables d'intervenir sur tous les travaux préconisés par la plateforme. C'est un gage de sérénité pour les particuliers qui ne savent pas quelle entreprise solliciter, et qui ont tendance à multiplier les demandes de devis sans leur donner de suite. C'est aussi un gage d'efficacité pour les entreprises: elles ont la garantie d'intervenir sur des chantiers qui verront le jour, cohérents et ambitieux.

Une dynamique locale en plein essor

Gecko-Renov est soutenu par l'Ademe, la Région Grand Est et les collectivités locales, afin de déployer massivement les travaux de rénovation énergétique sur le territoire du Pays de Châlons-en-Champagne. Le marché est porteur et le dispositif est validé par la Capeb et la FFB. Autant de garanties pour les particuliers et pour les entreprises locales désireuses de se rencontrer sur des chantiers de rénovation BBC.

Professionnels du bâtiment : rejoignez-nous ! +

CONTACT: Nathalie Etchecopar,
coordinatrice de Gecko-Renov: 0326 641393,
gecko-renov@solihha.fr - www.gecko-renov.fr



ILS ONT ADOPTÉ GECKO-RENOV

Faites comme eux, intégrez notre dispositif pour intervenir sur les chantiers que nous accompagnons: Appert-Raulin, Bat'Inov, Boys Gobillard, Caranjeot, Cheminées Styles et Créations, Clair de Baie, GL Ravalement, Jorge Helder, Home Aménagement, IPR, JAL Constructions, Fabien Leroy, Ma Géothermie Marne, MCC, Mirandel, Murs Peints, SARL Protain, Stéphane Hagneaux, TFPV, Vivreco Champagne.



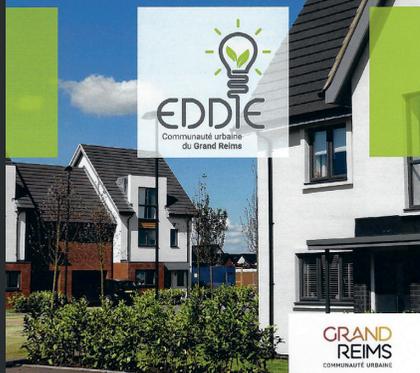
TÉMOIGNAGES

Protain, à Isse, la vingtième entreprise adhérente au réseau: « Ce qui nous a séduits? Être acteurs et pas simple spectateurs de la rénovation énergétique du Pays de Châlons-en-Champagne, et également promouvoir notre société. »

M. Dubessy et Mme Sarnirand: « Nous saluons le travail accompli par l'équipe. La qualité des scénarios et des conseils est très appréciable. »

QUELLES SOLUTIONS ÉNERGÉTIQUES POUR MON LOGEMENT ?

LE GRAND REIMS VOUS CONSEILLE GRATUITEMENT POUR L'AMÉLIORATION DU CONFORT DE VOTRE HABITAT



L'ambition de l'EDDIE est de développer les chantiers de rénovation énergétique complets et performants, en soutenant l'activité locale du secteur du bâtiment par une simplification des démarches et une identification des professionnels de qualité par le grand public.

Le potentiel économique du marché de la rénovation énergétique à l'échelle du Grand Reims



La plateforme de la rénovation énergétique EDDIE, portée par la communauté urbaine du Grand Reims et ses partenaires, a pour missions principales:

- d'inciter les porteurs de projets à s'engager dans des démarches de rénovation performante;
- de faciliter les démarches des particuliers (locataires, propriétaires ou bailleurs) dans toutes les étapes de leur projet de rénovation;
- de favoriser la mise en réseau, la coopération et la montée en compétences des professionnels pour répondre aux spécificités d'une rénovation énergétique performante;
- de favoriser la mise en relation des particuliers avec des professionnels – notamment locaux – de confiance et de qualité, signataires de la charte de partenariat.

N'attendez plus pour intégrer la liste des entreprises référencées par la plateforme de rénovation énergétique EDDIE du Grand Reims, et ainsi accéder au potentiel d'habitations nécessitant des travaux d'économie d'énergie estimé à 57 000 maisons individuelles, dont 46 000 antérieures à 1970. Et pour de plus amples informations, une rubrique vous est réservée sur le site www.grandreims.fr/eddie.

CONTACT: 0326353713 (un agent de Reims Contact vous accueille du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 (17 h le vendredi, pour fixer un rendez-vous téléphonique ou présentiel avec un conseiller); eddie@grandreims.fr; 12 avenue du général Bonaparte, Reims





L'ARTISANAT au cœur de la Charte entreprises et quartiers

C'EST UNE PREMIÈRE. Les consulaires sont partenaires et coordinateurs de la Charte entreprises et quartiers (CEQ) de Reims, pilotée par la sous-préfecture et par le Grand Reims. Cette action mobilise votre CMA, en partenariat avec la CCI.

Les sept quartiers prioritaires du territoire du Grand Reims représentent 12 % de la communauté urbaine et 19,6 % de l'agglomération, soit 35803 habitants, dont la situation économique et le taux d'emploi sont particulièrement préoccupants. Les quartiers prioritaires de la ville connaissent, en outre, des écarts importants et persistants en matière de chômage, dont le taux s'élève à 17,3 % de la population QPV, contre 9,6 % pour l'ensemble des actifs de la zone d'emploi de référence. Par ailleurs, en dépit des diffi-

cultés et malgré le sous-emploi, ces territoires témoignent d'un certain dynamisme entrepreneurial, bien que les 750 entreprises installées en quartier prioritaire ne représentent que 6,8 % du tissu économique local. D'autre part, on note un taux de scolarisation des plus de 16 ans de 49 %, et un faible niveau de qualification, avec 79 % de la population sans diplôme ou avec un diplôme infra baccalauréat, alors qu'un réel besoin en main-d'œuvre se fait ressentir au plan local et que le territoire connaît un développement non négligeable.

Implication

Cet état des lieux nécessite donc la mobilisation des acteurs économiques, des organisations consulaires et professionnelles, comme des entreprises qui, tant du point de vue économique que sociétal, ne peuvent se satisfaire de la situation de décrochage d'une part importante de la population des quartiers, au regard des enjeux identifiés. La Charte entreprises et quartiers (CEQ) constitue le cadre de cette mobilisation, qui s'étend aussi bien aux champs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, qu'à celui du développement économique. Cette charte couvre également le domaine de l'éducation et de l'orientation scolaire, ainsi que celui du soutien aux initiatives locales.



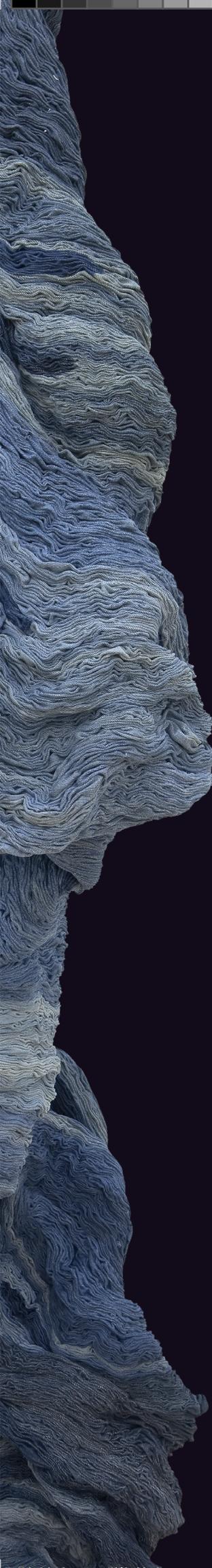
Déploiement et champ d'action

La CMA51, totalement impliquée sur la CEQ, mobilise les artisans et toutes entreprises volontaires pour s'engager sur un ou plusieurs champs de la charte: l'éducation et l'orientation, l'emploi, l'insertion et la formation ou le développement économique au profit des populations de quartiers. Proposer un stage à un jeune, à un adulte, une visite de son entreprise, un emploi, un contrat d'apprentissage... Voilà autant d'actions que nous cherchons à réaliser. Toute proposition est la bienvenue. Un comité d'animation, où siège votre CMA, s'occupe de la mise en œuvre des actions, ainsi que du retour d'expériences.

VOTRE CMA recherche toujours de nouvelles entreprises partenaires, alors contactez-nous: Virginie Ferro, 0326406494 (0326402244, ligne directe)

Les premières entreprises partenaires

O'Chauf, Renodec, Decopierre-Habitat et Taditions, les salons Carré d'Art, la boulangerie Julia, Hadey et Case à Pain, la boucherie Marhaba sont autant d'entreprises reçues, le 24 janvier dernier, par le sous-préfet de Reims, par Arnaud Robinet, maire de Reims, et par Catherine Vautrin, présidente du Grand Reims.



REVELATIONS

BIENNALE INTERNATIONALE MÉTIERS D'ART & CRÉATION
23>26 MAI 2019 | PARIS | GRAND PALAIS



*La démonstration éclatante
de la vitalité des artistes de la matière.*

450 CRÉATEURS · 33 PAYS

CONFÉRENCES & FILMS

VISITES GUIDÉES & ATELIERS ENFANTS

PARCOURS HORS LES MURS

UN ÉVÈNEMENT ORGANISÉ PAR


ATELIERS D'ART
DE FRANCE



WWW.REVELATIONS-GRANDPALAIS.COM

9 FRANÇAIS SUR 10 tiennent à leurs commerces de proximité

Un sondage prouve une fois de plus que les Français sont attachés à la qualité des produits et aux commerces de proximité. Et ce, malgré la multiplication des grandes surfaces en périphérie pratiquant la guerre des prix...



Face aux artisans et aux commerçants de proximité, les « géants » de la distribution ne font plus illusion... C'est le premier enseignement d'une enquête réalisée par l'institut CSA pour la CGAD (Confédération générale de l'alimentation en détail), menée fin 2018 auprès d'un panel de 2500 personnes représentatif des consommateurs français.

Question d'image...

L'étude montre que les Français ont une image très positive des artisans, commerçants et restaurateurs. Ainsi, 90 % d'entre eux estiment que ces professionnels dynamisent et animent les territoires. Presque autant (87 %) considèrent que ces mêmes entrepreneurs créent « *du lien social* » et symbolisent le « *vivre ensemble* ». Les professionnels de proximité sont associés à des valeurs fortes. Les petits commerces sont perçus comme agréables à

vivre car « *à taille humaine* » (90 %), « *conviviaux* » (86 %), « *dépositaires d'un véritable savoir-faire* » (84 %) et offrant « *des produits et des services de qualité* » (84 %)

Plébiscite pour le « retour » des petits commerces

Alors que la redynamisation des centres-villes s'inscrit depuis quelque temps au cœur des politiques publiques, les Français réclament à l'unisson l'installation et la sauvegarde des commerces de proximité, notamment dans les communes rurales (83 %). Malgré la concurrence des supermarchés, les commerces de bouche restent incontournables. Paraissent ainsi « *indispensables* » à la vie quotidienne :

- les boulangeries (90 %);
- les primeurs (75 %);
- les boucheries (70 %);
- les épicerie (69 %);
- les pâtisseries (67 %);

- les cafés restaurants (62 %);
- les charcuteries (62 %);
- les poissonneries (59 %);
- les fromageries (51 %).

La qualité se paie...

Mauvaise nouvelle pour les grandes surfaces: plus d'un sondé sur quatre (27 %) déclarent acheter leurs denrées alimentaires plus souvent qu'il y a cinq ans dans les commerces de proximité. Cette tendance est plus marquée chez les tranches les plus aisées (CSP +, urbains), pour lesquelles les produits de qualité sont plus abordables. Suite aux scandales et alertes ayant affecté l'industrie agroalimentaire, les consommateurs sont devenus plus vigilants et semblent progressivement reprendre conscience du « *juste prix* » de la qualité. Cette qualité est citée comme premier critère d'achat par 74 % des sondés (et comme deuxième critère essentiel pour 63 % d'entre eux).

Entre PROS une histoire de CONFIANCE !

Assureur depuis plus
de 60 ans MAAF PRO
est à vos côtés pour
vous conseiller et vous
accompagner dans votre
vie professionnelle
comme dans votre
vie privée.



MAAF disponible pour vous



en agence

Prenez rendez-vous sur
maaf.fr ou sur l'appli mobile
MAAF et Moi



au téléphone

3015 Service & appel
gratuits
du lundi au vendredi de 8h30 à 20h
et le samedi de 8h30 à 17h.



sur votre espace client

Sur maaf.fr et l'appli mobile
MAAF et Moi



La météo des filières



Depuis le 1^{er} janvier, la CGAD* intègre dans ses adhérents le **Syndicat national**

des brasseurs indépendants (SNBI). 17 confédérations nationales sont désormais regroupées au sein de cette confédération membre de l'U2P pour représenter plus de 385 000 entreprises issues du commerce alimentaire de proximité et de l'hôtellerie-restauration.

*Confédération nationale de l'alimentation en détail.

www.brasseurs-independants.fr

Concrétisation de plus de dix ans de travail pour la filière, **l'AOC Bois de Chartreuse** devient la première AOC sur le bois en France. Issu du massif forestier de Chartreuse (134 communes entre l'Isère et la Savoie), ce produit robuste est apprécié des professionnels de la construction (charpentes de maisons en bois massif ou à ossature bois, structures poteaux-poutres, durables et performantes...) comme des architectes (projets d'envergure : bâtiments tertiaires, résidentiels ou collectifs).

www.bois-de-chartreuse.fr



L'Institut des métiers d'art de la pierre et de la construction

(Imapec) de Volvic (200 ans en 2020!) s'est heurté récemment à des difficultés mettant à court terme en péril la poursuite de ses activités et l'obligeant à lancer une campagne de financement participatif. Objectif atteint: 20 000 € ont été récoltés et vont lui permettre de faire face. L'Imapec reste à ce jour le seul et unique centre de formation professionnelle certifié des émailleurs sur lave, en France...

www.tracesdepierre.com

Appelez-le...

MADAME

Pour une **ÉGALITÉ** professionnelle sur le territoire rural

ÉGALITÉ HOMMES-FEMMES. Mené par CMA France avec l'implication de nombreux partenaires*, le projet Madame** a été retenu parmi les 21 lauréats de l'appel à projets « Mobilisation collective pour le développement rural » lancé par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en 2018.

Échelonné sur trois ans et concentré en Auvergne-Rhône-Alpes et en Provence-Alpes-Côte-d'Azur, le projet Madame s'attachera tout d'abord à comprendre l'origine des freins à la mixité professionnelle dans plusieurs métiers de l'artisanat et de l'agriculture. En fonction des résultats obtenus, le projet permettra d'identifier et d'expérimenter des solutions pérennes pour améliorer l'égalité homme-femme dans les entreprises artisanales et agricoles en zones rurales. Ces dernières, pourtant actrices de premier plan pour le développement de l'économie locale, ne comptent que 25 % de femmes gérantes à leur tête... Ce projet ambitieux est à la fois cofinancé par le Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader) et des crédits nationaux.

* Les CMA du Rhône, de la Drôme, de l'Ardèche, la Chambre d'agriculture du Rhône et les Maisons familiales rurales d'Auvergne-Rhône-Alpes et de Provence-Languedoc.

**Motiver et accélérer le développement des compétences des femmes de l'agro-artisanat en milieu rural pour une meilleure égalité.

ACCUEILLEZ UN STAGIAIRE DE TROISIÈME !

En troisième, le stage d'observation d'une semaine est un passage obligé pour les élèves et une façon pour les artisans d'éveiller des vocations! Ce premier contact avec le monde professionnel permet aux jeunes de découvrir les réalités du travail mais aussi d'échanger, hors du contexte familial ou scolaire, avec des acteurs socio-économiques. Malheureusement, dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville, les collégiens ne bénéficient pas toujours des contacts ou de réseaux pour trouver un stage en adéquation avec leurs envies ou leurs vocations. Regorgeant de conseils et d'informations, le site www.monstagedetroisieme.fr a vocation à recenser les offres des entreprises désireuses d'ouvrir leurs portes pour une semaine. Objectif au niveau national: fournir une offre de 30 000 stages! Et peut-être bientôt la vôtre ?

N'attendez plus pour déposer votre offre de stage sur www.monstagedetroisieme.fr +

LES JOURS PEUGEOT PRO

www.peugeot-reims.fr

NOUVEAU PARTNER PREMIUM

À PARTIR DE
115 € HT/MOIS

APRÈS UN 1^{ER} LOYER DE 2 300 € HT⁽¹⁾
ENTRETIEN OFFERT⁽²⁾

PEUGEOT i-Cockpit®
CAMÉRAS ARRIÈRE ET LATÉRALE *

MOTION & e-MOTION



VÉHICULE UTILITAIRE
DE L'ANNÉE 2019



PEUGEOT
PROFESSIONNEL



PEUGEOT, PARTENAIRE MAJEUR DU STADE TOULOUSAIN

(1) Exemple pour le crédit-bail sur 36 mois et pour 30 000 km d'un nouveau PEUGEOT PARTNER PREMIUM STD 650 kg BlueHDI 100 S&S BVM5 neuf, hors options, au prix spécial de 12 915 € HT, déduction faite de la prime PEUGEOT de 1 000 € pour la reprise d'un véhicule utilitaire, au lieu de 20 450 € HT (tarif conseillé 19A du 04/02/2019). 35 loyers mensuels de 115 € HT après un 1^{er} loyer majoré de 2 300 € HT. Offre incluant l'entretien et l'assistance offerts pendant 36 mois⁽²⁾. Option d'achat finale en cas d'acquisition 8 782,20 € HT.
(2) Selon les conditions générales du Contrat PEUGEOT SÉRÉNITÉ PACK ENTRETIEN, disponibles dans les points de vente PEUGEOT. Offre non cumulable, réservée aux professionnels, valable du 01/04/2019 au 30/04/2019 pour un nouveau PEUGEOT PARTNER PREMIUM STD 650 kg BlueHDI 100 S&S BVM5 neuf, dans le réseau PEUGEOT participant, et sous réserve d'acceptation du dossier par CREDIPAR, SA au capital de 138 517 008 €, RCS Nanterre n° 317 425 981, 9, rue Henri Barbusse, 92230 Gennevilliers, mandataire d'assurance n° ORIAS 07 004 921 (www.orias.fr). * En option selon les versions. Véhicule présenté avec options : Pack look, jantes alliage Taranaki 16" et peinture métallisée.

PEUGEOT RECOMMANDE TOTAL. Consommation mixte (en l/100 km) : de 4,2 à 4,4. Émissions de CO₂ (en g/km) : de 109 à 117.

Ouvert de 9h00 à 19h00 non stop

PEUGEOT REIMS
Et son réseau d'agents

2-4 Rue Léna Bernstein
ZAC Croix Blandin - Cité de l'Automobile
51100 Reims - 03 26 77 31 31



Rejoignez-nous !

QUAND
VOUS REFERMEZ
UN **MAGAZINE**
UNE NOUVELLE VIE
S'OUVRE À LUI.

EN TRIANT VOS JOURNAUX, MAGAZINES, CARNETS, ENVELOPPES,
PROSPECTUS ET TOUS VOS AUTRES PAPIERS, VOUS AGISSEZ POUR UN MONDE PLUS DURABLE.
DONNONS ENSEMBLE UNE NOUVELLE VIE À NOS PRODUITS. CONSIGNESDETRI.FR

CITEO

Le nouveau nom d'Eco-Emballages et Ecofolio



L'expert

3, 2, 1... BOUGEZ !

Motiver ses troupes grâce au sport en entreprise

Une tête aérée travaille-t-elle mieux ? Le raffermissement de l'esprit d'équipe commence-t-il par le mollet ? L'effort musculaire repompe-t-il la productivité ? Affirmatif !, répond la Fédération française du sport en entreprise (FFSE) à ces interrogations caustiques mais non moins fondées. *Propos recueillis par Melanie Kochert*

Quels sont les bienfaits du sport en entreprise ?

Frédéric Delannoy, directeur technique national de la FFSE : Tout d'abord, la santé des salariés, tant l'activité physique recèle d'effets positifs sur l'organisme et le bien-être psychique. Cela s'étend par extension sur le bien-être au travail, et sur l'esprit d'équipe, qui renforce les manières et les opportunités de communiquer. Plus étonnant peut-être, le sport se révèle également un outil précieux au service de l'entreprise en matière d'investissement, même financier. L'étude pilotée en 2018 par Generali rapporte que 100 % des patrons ayant misé sur le sport pour leurs employés ont constaté un retour sur investissement. Quand les salariés vont mieux, l'entreprise va mieux.

Comment initier des pratiques sportives partagées lorsque l'on a peu de salariés ?

F. D. : Afin de répondre à ces problématiques, la FFSE met en place des stratégies d'approche « territoriale ». L'idée est de construire des offres sportives sur des zones géographiques données (Grand Nancy, bassin de Caen...), en fonction des équipements disponibles, des attentes et des disponibilités des entreprises, pour les regrouper. Cela permet aussi une plus grande ouverture, de partager une expérience commune, et pourquoi pas ensuite d'aller plus loin ? Ensemble, face aux mêmes problématiques territoriales par exemple, nous pouvons optimiser son mode de fonctionnement, déployer des stratégies...



PHOTOS : © FFSE

Un conseil lorsque l'on pratique des métiers à sollicitation physique forte et que l'on manque de temps ?

F. D. : Surtout, ne pas hésiter à investir 15 minutes par jour pour se préparer physiquement : des échauffements le matin et un petit programme de récupération, d'étirements, en fin de journée. Cela peut éviter bien des désagréments...

www.ffse.fr

DES JEUX ET UN LABEL

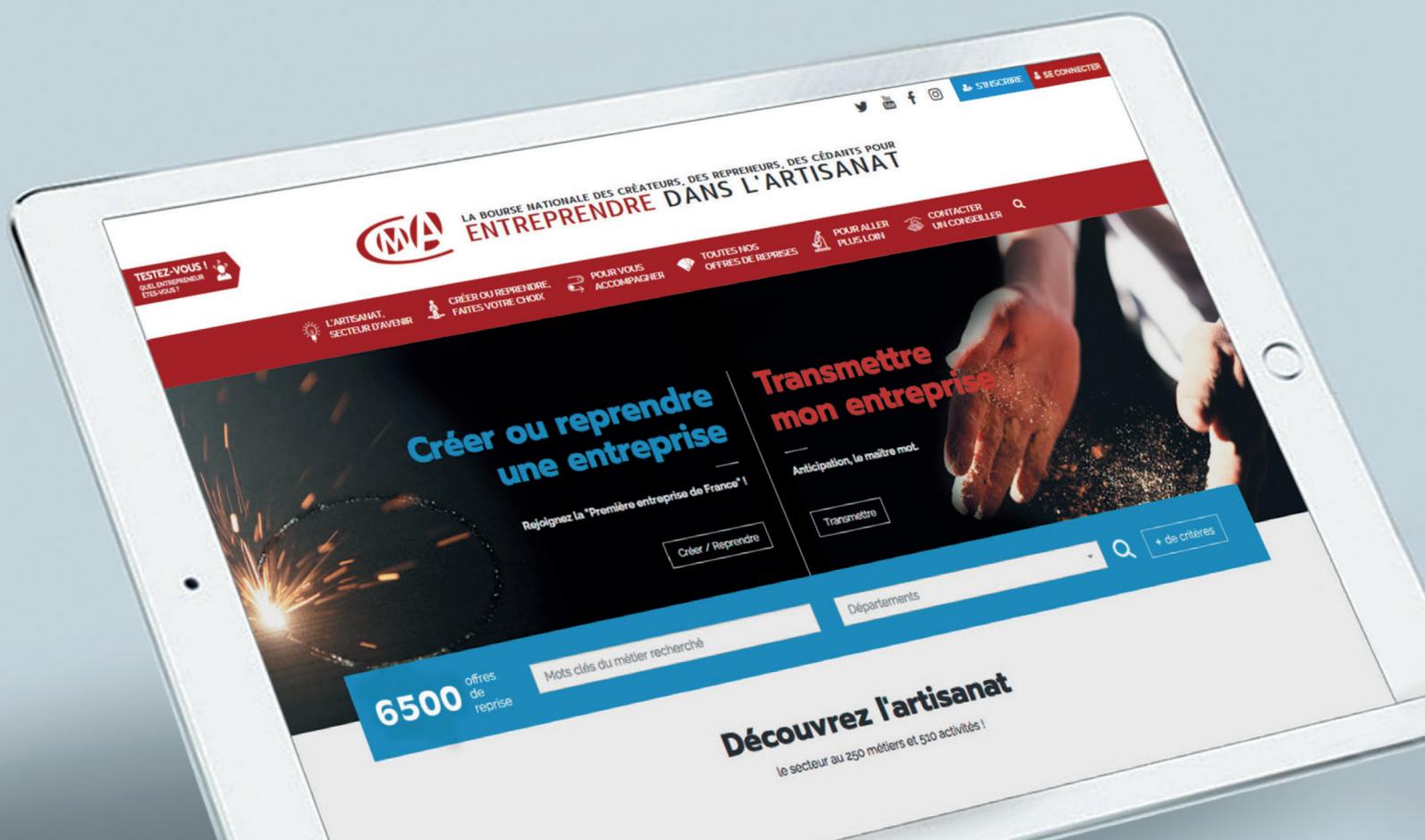
Organisés par la FFSE, les Jeux nationaux du sport d'entreprise 2019 se tiendront en Martinique au mois de mai, suivis en juin par leur homologue européen. La fédération participe également à l'heure actuelle à la création d'un label européen des « bonnes pratiques » en faveur du sport en entreprise.

Parkings à vélos mobiles et sécurisés, systèmes de douches... « Ces investissements ne sont pas neutres, reconnaît Frédéric Delannoy, mais ils sont nécessaires. Nous insistons auprès des politiques pour que ces installations soient mutualisables. Pour les PME particulièrement, le maître-mot est bien celui-ci : mutualisation. »

Certaines CMA ont lancé des initiatives pour favoriser la pratique du sport. Renseignez-vous ! +



Vous cherchez à créer, à reprendre ou à céder **une activité ?**



Bénéficiez de l'expertise et de l'accompagnement de votre CMA sur :

entreprendre.artisanat.fr



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**



▼ Bernard Stalter, en tant que Président de la CRMA Grand Est et de CMA France, a animé de nombreux débats pour entendre la voix des artisans. Muriel Pénicaud a participé à l'un d'entre eux.

PHOTO : © STUDIO F40

Deux mois de consultation et d'échanges

Le 16 janvier dernier, à l'occasion des vœux de CMA France, le président Bernard Stalter annonçait la mise en œuvre d'un grand débat des artisans, au sein de l'ensemble du réseau des chambres de métiers et de l'artisanat de France.

Consulter le monde artisanal, dans ce contexte inédit et particulier que traverse notre pays depuis la mi-novembre, fut une démarche nécessaire, incontournable et particulièrement enrichissante quand on sait que l'artisanat représente la plus grande entreprise de France.

« *Le sujet de l'entreprise, notamment de proximité, de son rôle dans la société, est un levier essentiel pour l'économie de notre pays; il impacte la vie quotidienne de tous nos concitoyens* », explique Bernard Stalter. Et qui mieux que le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat, interlocuteur de terrain du quotidien des artisans, pour porter cette démarche ?

Depuis le 24 janvier dernier, de nombreux grands débats de l'artisanat, organisés par les chambres de métiers et

de l'artisanat, se sont tenus partout en France. Les artisans ont pu ainsi livrer leurs contributions. « *Nous avons entendu s'exprimer une parole libre. Les artisans nous ont parlé des normes et des charges qui les étouffent, les empêchent d'entreprendre, de se payer correctement.* » Inquiétudes et difficultés mais aussi solutions sont venues nourrir ce grand débat de l'artisanat.

Un référendum en ligne

Pour clôturer cette période de consultation, le réseau a lancé début mars un référendum inédit, basé sur une première synthèse de toutes ces contributions. Fort de son expertise, et s'appuyant sur un maillage territorial en hyperproximité avec le terrain, la consultation portée par le réseau des CMA a permis de construire plusieurs pro-

**Claude,
menuisier (68)**

« Valoriser et replanter l'esprit d'initiative, l'éducation, les valeurs morales et donner un avenir à la jeunesse d'aujourd'hui est plus constructif, pérenne et bénéfique que de rallonger le temps de travail pour ceux qui l'ont effectué. »

**Sébastien,
garagiste (88)**

« Le système administratif doit être moins lourd et plus juste. Une baisse des charges est essentielle pour la création d'emplois. »

**Aurore,
esthéticienne (68)**

« Nos métiers ne sont pas assez protégés: trop de personnes se mettent à leur compte avec seulement quelques jours de formation alors que nous faisons des études, passons des examens... cette concurrence est déloyale. »

ILS SE SONT FAIT ENTENDRE



REPLACER LES ARTISANS DANS
LE PAYSAGE ÉCONOMIQUE

Bruno Amicone, maroquinier en Meuse

« J'ai apprécié l'organisation de grands débats au sein du réseau de l'artisanat. J'avais des choses à dire, à revendiquer. Je trouve ça particulièrement positif que les chambres de métiers aient pris cette initiative: on a souvent l'impression que la petite entreprise n'est pas prise en compte, nous étions d'ailleurs absents du Grand Débat. Grâce aux chambres de métiers, nous avons l'occasion de nous replacer dans le paysage économique. Beaucoup de situations, beaucoup de réglementations statutaires ne sont pas logiques: trop de charges pèsent sur les entreprises... La micro-entreprise, le droit au chômage avec le RSI, les conditions d'embauche... il y a tellement de sujets à aborder et à mettre à plat pour que nos entreprises vivent mieux! »

positions pour que les artisans puissent travailler, réussir et vivre dignement. Elles ont ensuite été soumises au vote des artisans du 5 au 10 mars dernier via la plateforme en ligne granddebatartisanat.fr.

Cette mobilisation sur toute la France a atteint son objectif puisqu'elle a permis de donner un écho particulier de notre secteur auprès du Gouvernement et d'Emmanuel Macron, redonnant à l'artisanat toute sa place au cœur des enjeux économiques et sociaux de notre pays.

De nombreux moyens déployés

Dans le Grand Est, comme dans toute la France, de nombreuses initiatives se sont organisées afin de recueillir les avis, les idées, les interrogations, les besoins des 100 000 entreprises artisanales de la région: site Internet, réseaux sociaux, boîte mail dédiée, recueil d'idées dans les établissements, rencontres-débats... Les moyens déployés pour donner la parole aux artisans et leur permettre de s'exprimer étaient au rendez-vous.

LES JEUNES AUSSI...



En Alsace, les jeunes apprentis du CFA d'Eschau ont pu, eux aussi, s'exprimer et faire part de leurs inquiétudes pour

l'avenir: ces artisans de demain avaient beaucoup de sujets à évoquer, beaucoup d'idées à partager. Leur implication au sein de cette grande consultation a été particulièrement enrichissante et toutes leurs problématiques et propositions ont été remontées également au Gouvernement.

À découvrir plus en détail dans les pages départementales du *Monde des artisans* édition Alsace, consultable sur www.cm-alsace.fr



Place au numérique

2019 va marquer la fin de la carte professionnelle sous sa forme matérielle. En effet, ce support qui vous permet de prouver votre appartenance au secteur de l'artisanat et d'afficher auprès de vos clients la régularité de votre inscription au répertoire des métiers va d'ici quelques mois passer au format numérique et vous sera adressé par mail ou téléphone mobile.

Cette transition nécessite la mise en place d'une nouvelle organisation, voilà pourquoi, la carte 2018 est prolongée jusqu'au 31 décembre 2019, vous garantissant toujours les avantages grâce au réseau Obiz (offres loisirs, réductions dans certaines enseignes pour vous et votre famille...). Pour permettre à votre CMA de vous envoyer votre carte professionnelle numérique dans les meilleures conditions, rendez-vous sur macarte.artisanat.fr.

Universités de l'artisanat: l'URMA, qu'est-ce que c'est ?



Derrière cet acronyme Urma (**Université régionale de métiers et de l'artisanat**), se cache le regroupement sur un territoire régional des différentes structures de formations initiales et continues du monde de l'artisanat. Dans le Grand Est, l'Université régionale de métiers et de l'artisanat est en cours de création. Elle va être une nouvelle façon, pour les CFA et les établissements de formation de notre réseau (ainsi que tous les établissements formant aux métiers de l'artisanat), de travailler ensemble, de manière cohérente, complémentaire et optimisée afin de proposer aux apprentis et aux artisans une offre

de formation adaptée et efficace. Elle contribuera également à l'amélioration de l'image de l'apprentissage et de l'artisanat, relançant cette voie professionnelle sur un parcours complet permettant de se former jusqu'à un niveau supérieur puis de devenir chef d'entreprise.

Une stratégie de fonctionnement et d'objectifs commune va pouvoir être déployée et offrir ainsi aux actuels et futurs artisans du Grand Est la possibilité de se former sur toute la région, avec un haut niveau d'enseignement, des équipements techniques modernes mais aussi des facilités en termes de transport ou encore d'hébergement...

Bientôt !

De nouveaux outils pour toujours mieux vous informer

Après le *Monde des Artisans* Grand Est, magazine unique du réseau des chambres de métiers, dont le 1^{er} numéro est sorti en octobre dernier, découvrez prochainement le site Internet et la newsletter dédiée à l'information de votre chambre. Inscrivez-vous sur www.crma-grandest.fr pour rester connecté à l'actualité artisanale du Grand Est.

L'ARTISAN DE L'ANNÉE DOIT ÊTRE CELUI DU GRAND EST

Votez pour lui ! Éric Weiland, gérant du Garage Bonne Route en Moselle, est notre candidat régional pour le prix national Stars & Métiers. Vous pouvez faire de lui l'artisan de l'année en votant sur www.starsetmetiers.fr. Découvrez son portrait complet dans les pages départementales de l'édition mosellane du *Monde des artisans*, consultable sur www.cma-moselle.fr.



Le Conseil de la formation : la mobilisation du réseau

Dans toute la France, une situation sans précédent, et particulièrement inquiétante, touche l'ensemble des Conseils de la formation : les structures ont eu l'obligation, faute de fonds suffisants, de suspendre le financement des formations des artisans. Le réseau des chambres de métiers se mobilise pour défendre le droit à la formation de ses ressortissants.



N'hésitez pas à venir régulièrement sur www.crma-grandest.fr : les informations y sont régulièrement mises à jour. +

En 2018, les Urssaf ont remplacé la DGFIP dans le recouvrement des contributions à la formation des artisans. Un changement d'organisation et de modalités de collecte qui a fortement impacté les recettes enregistrées pour 2019, l'ensemble des cotisations dues n'ayant pas été perçu. Mais ces fonds récoltés ont pour objectif de financer une partie ou la totalité des formations des artisans. Une véritable impasse financière au fond de laquelle les artisans se retrouvent coincés...

« Pourquoi les artisans n'auraient-ils pas le droit à la formation continue alors que les Français, leurs clients, demandent toujours plus de qualité et toujours plus de traçabilité ? Alors qu'ils s'appuient sur leur savoir-faire pour garantir la plus grande sécurité aux consommateurs ? Alors qu'ils font face à de nombreux défis (transition écologique, numérisation, conquête de marchés à l'export...) qui impactent leur métier et leur activité ? », déclare Bernard Stalter.

La situation du Grand Est

Dans le Grand Est, comme partout en France, la situation a nécessité des décisions exceptionnelles : les informations provenant des services de l'Acoss (Agence centrale des organismes de sécurité sociale), en charge de la collecte des contributions au titre de la formation professionnelle des artisans depuis 2018, confirment à ce jour une diminution importante des ressources disponibles au titre de l'exercice 2019.

À compter du 8 mars 2019, le Conseil de la formation du Grand Est a été dans l'obligation d'interrompre l'examen des demandes de prise en charge.

Le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'attache à déterminer, en concertation avec les ministères concernés et l'Acoss, le budget réellement disponible pour 2019. Dès que le niveau réel sera connu, l'instruction des demandes de prise en charge sera reprise, avec des critères révisés, dans la limite des budgets disponibles.



Accessibilité : l'heure du diagnostic

La chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne accompagne les exploitants d'ERP dans leurs démarches d'accessibilité.



L'accessibilité est un sujet de discussion récurrent pour les exploitants d'Établissement recevant du public (ERP). Car, pour rappel, chaque exploitant devait déposer un dossier faisant état de son établissement auprès de sa commune au plus tard le 27 septembre 2015. Au-delà, il s'exposait à des sanctions financières allant de 1500 euros à 45000 euros. Les avis sont partagés sur le sujet : certains exploitants s'inquiètent, d'autres s'en désintéressent. Parfois, c'est un manque d'informations sur les normes et les démarches à effectuer qui les stoppent dans leurs démarches. L'administration a commencé à envoyer des courriers de rappel à l'ordre aux artisans qui ne se seraient pas encore manifestés sur l'accessibilité de leur établissement, afin de leur laisser un dernier délai de six mois pour régulariser leur situation avant de recevoir une amende. Le recours à une sanction financière pour les

entreprises hors délai va entraîner une forte demande de diagnostics d'accessibilité de la part des retardataires. C'est pourquoi la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne a mis en place deux diagnostics pour l'accessibilité :

→ **Le diagnostic complet**, avec accompagnement (200 euros pour les artisans), qui comprend un premier rendez-vous sur place, un diagnostic de tout l'établissement, des préconisations techniques, un rendu sur place et un accompagnement dans vos démarches administratives ;

→ **Le diagnostic accéléré**, purement technique (50 € pour les artisans), qui comprend un rendez-vous sur place, un diagnostic de deux points essentiels de l'établissement (entrée et comptoir), des préconisations techniques et un renvoi par mail.

CONTACT : Aurélien Petit
03 26 40 22 59
aurelien.petit@cm-marne.fr

DIAGNOSTIC POUR L'ACCESSIBILITÉ

→ Bulletin d'inscription à retourner avec votre règlement à la chambre de métiers et de l'artisanat – Pôle Entreprise – 68 boulevard Lundy – 51100 Reims

Entreprise: Activité:

Nom: Prénom:

Adresse:

Téléphone: Mail:

Je souhaite bénéficier d'un diagnostic complet pour un montant de 200 €

Je souhaite bénéficier d'un diagnostic accéléré pour un montant de 50 €





Transmission d'entreprise : faites-vous accompagner

Le pôle entreprise de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Marne propose toute une gamme de services afin de faciliter la transmission des entreprises artisanales.

Cet enjeu majeur et nécessaire au maintien du tissu économique local est également une étape importante dans la vie d'un chef d'entreprise. Pour ces raisons, un chargé de développement économique vous aide à estimer le prix de votre entreprise, à organiser votre projet, et à trouver le repreneur idéal pour vous assurer que la transmission se fasse dans des conditions optimales. Cet accompagnement comporte plusieurs étapes :

- **la sensibilisation** : un conseiller de la CMA vient vous rencontrer dans votre entreprise pour définir vos intentions;
- **le diagnostic** : un audit global est réalisé afin d'évaluer le juste prix de votre entreprise;

- **l'accompagnement** : le pôle entreprise vous conseille et organise votre rapprochement avec des repreneurs potentiels;
- **la diffusion** : une diffusion de votre annonce est lancée sur notre site internet dédié à la transmission et sur différents supports de communication.

La CMA accompagne au quotidien des porteurs de projets, œuvrant ainsi à promouvoir la transmission et à trouver des repreneurs pour votre entreprise.

CONTACT : Nicolas Sinoquet
0326 40 64 94
nsinoquet@cm-marne.fr

DEMANDE D'ACCOMPAGNEMENT

→ Bulletin à retourner à la chambre de métiers et de l'artisanat – Pôle Entreprise
68 boulevard Lundy – 51100 Reims

Entreprise : Activité :

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone : Mail :

Je souhaite être contacté par la CMA afin de transmettre mon entreprise



DES BAISSES DE CHARGES

Le CICE disparaît au profit d'un allègement de charge patronale, les cotisations de retraite complémentaire obligatoire sont réduites, de même que les cotisations maladie et la cotisation patronale d'assurance chômage pour les apprentis.

DÉFISCALISATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES

Avancée de neuf mois du fait de la loi votée suite à la crise des gilets jaunes, cette mesure s'applique depuis le 1^{er} janvier et concerne désormais également les heures accomplies par un salarié à temps partiel.

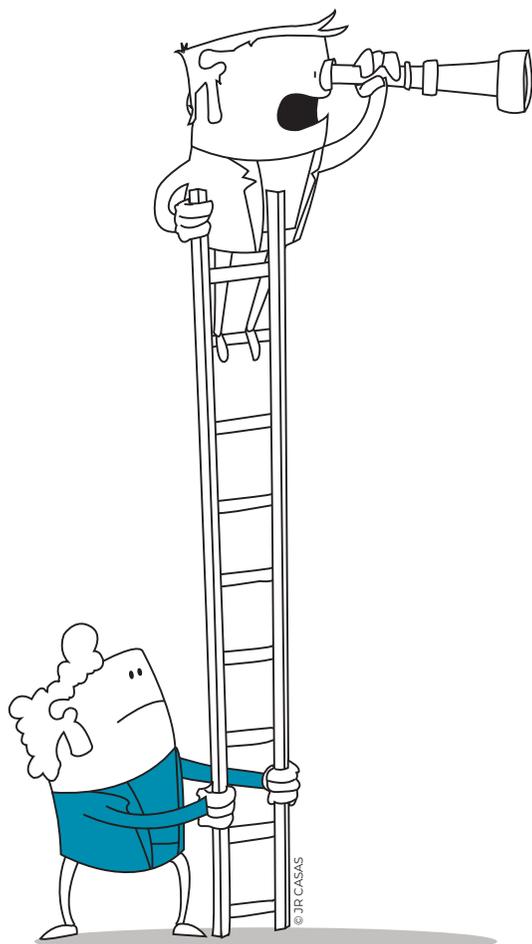
EXTENSION DES DÉDUCTIONS FISCALES

Désormais, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine des équipements de réfrigération. L'investissement dans un véhicule « vert » ou dans la robotique fait également l'objet de déduction fiscale (soit de « suramortissement »).

LECTURE RAPIDE

Loi de finances : du changement pour les TPE

La loi de finances pour 2019 et la loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 prévoient des baisses de charges et réaménagent le statut du travailleur indépendant. Voici une première série de mesures applicables aux artisans... *Samorya Wilson*



Loi de finances (LF) pour 2019

• Passage de l'impôt sur le revenu à l'impôt sur les sociétés

Jusqu'ici, au-delà d'un certain niveau d'activité, les entreprises unipersonnelles à responsabilité limitée (EURL, SASU...), qui décidaient de passer de l'imposition à l'impôt sur le revenu (IR) à l'imposition à l'impôt sur les sociétés (IS), ne pouvaient plus revenir sur leur choix. Le PLF 2019 met en place la révocabilité du passage de l'IR à l'IS (art. 50). Désormais, les entreprises pourront modifier leur régime d'imposition durant cinq ans, avant la fin du mois précédant la date limite de versement du premier acompte d'IS de l'exercice au titre duquel le changement s'applique. Mais attention, si durant cinq exercices sous le régime de l'IS aucune demande de changement de régime n'a été formulée, l'IS devient alors irrévocable.

• Déductibilité du salaire du conjoint de l'exploitant

En 2019, pour la détermination des BIC, des BNC et des BA, le salaire du conjoint participant effective-

ment à l'exercice de la profession exercé par l'exploitant individuel et dont le salaire a donné lieu au versement des cotisations sociales peut, à la demande du contribuable, être totalement déductible du bénéfice imposable de l'exploitant au titre des exercices clos en 2018, que celui-ci adhère ou non à un centre de gestion agréé et quel que soit son régime matrimonial (art.60).

• Obligation de télédéclaration des cotisations

Au 1^{er} janvier 2019, l'obligation de déclaration et de paiement par voie dématérialisée s'applique à tous les travailleurs indépendants, quel que soit le montant des revenus, du chiffre d'affaires ou des recettes déclarées (art. 198). Le non-respect de cette obligation de télédéclaration entraîne une majoration de 0,2 % du montant des sommes à déclarer.

• Extension du dispositif de suramortissement

La loi de finances a créé une nouvelle déduction pour les investissements en matériels de réfrigération

affectés à l'activité de l'entreprise (art. 25). Ainsi, les entreprises peuvent déduire de leur résultat imposable une partie de la valeur d'origine de l'équipement de réfrigération. Sont également concernés les biens de traitement de l'air utilisant des fluides réfrigérants autres que les hydrofluorocarbones. La déduction est applicable aux biens acquis à l'état neuf à compter du 1^{er} janvier 2019 et jusqu'au 31 décembre 2022. Par ailleurs, le dispositif de « suramortissement », soit la possibilité de déduire de son résultat imposable un pourcentage du prix de revient d'un véhicule roulant au gaz ou à l'électricité, est reconduit jusqu'en 2021 (art. 70). Désormais, l'investissement (achat, crédit-bail) dans un véhicule utilitaire, dont le PTAC est compris entre 2,6 et 3,5 t, ouvrira droit à un suramortissement fixé à 20 % et à 60 % pour les plus de 3,5 t. De la même manière, les TPE-PME qui acquièrent un bien d'équipement lié à la robotique, à l'impression 3D, à certains logiciels, à des machines de production à commande programmable ou encore certains équipements de réalité augmentée et de réalité virtuelle affectés à une activité industrielle pourront bénéficier d'un nouveau suramortissement de 40 % (art. 55).

Loi de financement de la Sécurité sociale pour 2019 (LFSS)

• Transformation du CICE en baisse de charges

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) n'existe plus depuis le 1^{er} janvier 2019. Il est transformé en allègements de charges patronales (art. 8). Les entreprises bénéficient dorénavant d'une réduction de 6 points du taux de cotisation patronale maladie pour les salaires inférieurs à 2,5 fois le

Smic. La réduction générale de cotisations patronales est également étendue aux cotisations de retraite complémentaire obligatoire. Ensuite, à partir du 1^{er} octobre 2019, les baisses de cotisations sociales concernent aussi les contributions patronales d'assurance chômage (hors AGS). Cependant, pour certains salariés, cet allègement de la cotisation patronale d'assurance chômage s'applique depuis le 1^{er} janvier (notamment ceux en apprentissage ou recrutés selon certains dispositifs de réinsertion). Les employeurs d'apprentis bénéficient également du régime de réduction générale de cotisations patronales. Quant à leurs apprentis, ils seront également exonérés de la totalité des cotisations salariales d'origine légale et conventionnelle pour la part de rémunération inférieure ou égale à un plafond qui sera fixé par décret.

• Réduction de cotisations salariales pour les heures supplémentaires

La loi portant mesures d'urgences économiques et sociales, votée suite à la crise des gilets jaunes, a avancé la mise en œuvre de la défiscalisation des heures supplémentaires au 1^{er} janvier 2019 (initialement prévu par la LFSS 2019 pour le 1^{er} septembre). Par conséquent, depuis cette date, la baisse de cotisations s'applique à la rémunération des heures supplémentaires effectuées au-delà de la durée légale de travail ainsi qu'à la majoration de salaire qui est attachée (dans la limite du taux de majoration prévu par les accords collectifs). La réduction est également étendue aux heures complémentaires accomplies par les salariés à temps partiel. Cela concerne aussi la majoration de rémunération versée aux sala-

riés en forfait-jours en contrepartie du rachat de leurs jours de repos. La réduction portera sur les cotisations salariales d'assurance vieillesse et veuvage et de retraite complémentaire (sauf CSG et CRDS). Les heures supplémentaires accomplies seront exonérées d'impôt sur le revenu dans la limite de 5 000 € par an.

• Congé de maternité étendu pour les travailleuses indépendantes

Depuis le 1^{er} janvier 2019, les travailleuses indépendantes en situation de grossesse verront la durée minimale de leur congé maternité s'aligner sur celles des salariées, soit huit semaines, précisément deux semaines avant la naissance (congé prénatal) et six semaines après la naissance (congé postnatal) (art. 75). En revanche, le paiement de l'allocation de repos maternel et de l'indemnité forfaitaire est subordonné à un arrêt de l'activité professionnelle pendant une période minimale de 56 jours, soit huit semaines (auparavant l'allocation de repos maternel était versée sans condition d'arrêt de travail). De plus, les indépendantes pourraient voir la durée maximale de versement de leurs indemnités journalières portée à 112 jours. Un décret viendra préciser cette option. Par ailleurs, une expérimentation sera menée à partir du 1^{er} janvier 2020 pour une durée de trois ans, dans l'optique de permettre aux indépendantes en congé de maternité indemnisé, de reprendre partiellement leur activité. Ainsi, elles pourront travailler dans la limite d'un jour par semaine pendant les quatre semaines suivant la période d'interruption minimale d'activité de huit semaines, puis de deux jours hebdomadaires maximum pendant les quatre semaines suivantes.

Les créateurs et repreneurs exonérés

Qu'ils soient chômeurs ou salariés, les créateurs ou repreneurs d'entreprises peuvent bénéficier depuis le 1^{er} janvier 2019, d'une année d'exonération de cotisations, soit de l'ancien dispositif « Accre » (Aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise), désormais renommé « Acre »*. Elle concerne toutes les cotisations dues aux régimes d'assurance maladie, maternité, indemnités journalières, de vieillesse de base, d'invalidité et décès et d'allocations familiales. L'exonération reste totale lorsque les revenus sont inférieurs ou égaux à 75 % du Pass**, dégressive lorsqu'ils sont compris entre 75 % du Pass et 1 Pass. Si les revenus dépassent 1 Pass (plafond 2019 : 40 524 €), l'exonération n'est plus possible.

* Article L131-6-4 du Code de la Sécurité sociale. ** Plafond annuel de la Sécurité sociale.

Votre compte Facebook est une mine d'or pour d'autres sites et applications, qui n'ont plus qu'à piocher dans vos données personnelles, vos habitudes, vos centres d'intérêt, pour vous proposer de la publicité...

Comment contrôler ses données et limiter les publications « parasites » ? *Samira Hamiche*

MAÎTRISEZ VOS DONNÉES SUR FACEBOOK



1. CONTRÔLEZ LES APPLICATIONS CONNECTÉES À VOTRE COMPTE

Par défaut, certaines applications ont accès à vos informations publiques et privées (votre adresse mail, téléphone, vos amis, vos mentions « J'aime ») et peuvent les exploiter. Dans le menu en haut à droite, rendez-vous dans « Paramètres » > « Apps et sites Web » pour avoir un aperçu des sites et applications connectées à votre profil. Ne soyez pas surpris si vous n'avez jamais utilisé aucune d'entre elles : en effet, certaines sont liées aux profils de vos amis ! Plan A : supprimer les applications indésirables de votre compte. Plan B : faire le tri des informations auxquelles elles accèdent.

2. UTILISEZ LA FONCTION « DÉSACTIVER LA PLATEFORME »

Toujours dans « Paramètres » > « Apps et sites web », faites un tour dans « Applications, sites Web et jeux ». Cliquez sur « Modifier », puis « Désactiver ». Facebook ne pourra plus voir quels sites et applications vous utilisez, ni exploiter ces informations pour vous cibler. De votre côté, vous ne pourrez plus utiliser ces applis et sites en vous connectant via Facebook : à vous de choisir !

3. CONTRÔLEZ LES PUBLICITÉS

Elles sont visibles dans l'onglet « Publicités » du menu « Paramètres ». C'est d'ici que vous pouvez piloter vos préférences publicitaires. Il est possible d'y décocher des centres d'intérêt identifiés par Facebook, certaines informations personnelles, ainsi que les marques ou sujets qui ne vous intéressent pas. Facebook vous propose aussi de gérer l'apparition de publications sponsorisées, et de les autoriser/interdire pendant une durée donnée. Une fois de plus, si certains annonceurs ne vous disent rien, c'est « normal ». Les suggestions se basent aussi sur les profils, « like » et intérêts de vos amis. *« Sur un malentendu, ça peut marcher... »*

CONSEIL ULTIME

Le RGPD* a consacré en 2018 la portabilité des données, c'est-à-dire le droit de chacun à disposer de ses données. Ainsi, il est possible de récupérer les données fournies aux sites et applications, en les contactant directement. Très pratique, le site mydatarequest.com permet d'accéder aux services souhaités pour nombre de services (Instagram, YouTube, Google Maps, etc.).

* Règlement général sur la protection des données.

Depuis peu, Facebook permet aux utilisateurs de visualiser le temps exact qu'ils passent sur le réseau social et de créer une alerte personnalisée pour limiter son utilisation quotidienne. À l'heure actuelle, cette fonctionnalité n'est toutefois disponible que sur l'application mobile. Rendez-vous dans le menu : « Paramètres et vie privée » > « Votre temps passé sur Facebook ».

MIEUX
GÉRER
SON
TEMPS...

Dimensions:
4963 / 5413 / 5998 /
6363 x 2690 x 2254 /
2524 / 2764 mm
Longueur
intérieure maxi:
2670 / 3120 / 3705 /
4070 mm

Volume utile:
8 / 10 / 11,5 / 13 /
15 / 17 m³
Charge utile:
950 à 1425 kg
PTAC: 3,5 T



Motorisation:
3.0 GNV Natural Power 140 ch

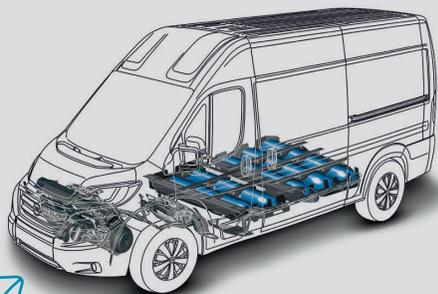
FIAT DUCATO GNV

Une alternative crédible

En Italie, le GNV (gaz naturel pour véhicules) est assez répandu. Logiquement, Fiat a étoffé son offre avec ces versions « vertes ». Le Ducato GNV, en fourgon (toutes tailles) ou dans ses deux versions plancher-cabines (avec adaptation de carrosserie), répondra ainsi aux besoins des professionnels en quête d'alternatives aux motorisations classiques. *Guillaume Geneste*

Un vrai Ducato

Mis à part la mécanique spécifique et les réservoirs de GNV implantés dans le soubassement du véhicule, rien ne distingue ces versions de celles équipées d'un moteur diesel: habitacle strictement identique, équipements de confort et de sécurité équivalents, même volume utile des espaces de chargement des fourgons (jusqu'à 17 m³)... Quant à la cabine, elle est toujours aussi accueillante et confortable, même si les finitions commencent à accuser le poids des ans.



Une motorisation spécifique

Le marché italien des véhicules fonctionnant au gaz naturel est très important. Cela a permis au groupe Fiat de développer un moteur adapté au plus gros de ses utilitaires (en partenariat avec son cousin Iveco pour son Daily). Il s'agit d'un moteur dérivé du moteur diesel 3,0 l. Suralimenté, il permet de disposer d'une puissance de 140 ch, largement compatible avec le gabarit du Ducato.

Un agrément de conduite élevé

Ce qui surprend le plus avec le Ducato GNV, c'est le niveau sonore qui règne dans l'habitacle, très inférieur à celui d'une version diesel. Les accélérations sont franches, les reprises aussi. Sur la route, ce Ducato allie discrétion, respect de l'environnement (surtout lorsqu'il utilise du bio gaz issu de déchets) et efficacité. Les réservoirs (de deux à quatre) permettent une autonomie maximale de 400 km.



• Agrément de conduite
• Motorisation « propre »

Finitions

Réseau de ravitaillement



À PARTIR DE 37 430 € HT



www.coutellerie-thiers.com



Thierry Déglon,
président de la FFC

« Les consommateurs se montrent plus sensibles aux produits Français, aux circuits courts et à la défense de nos territoires et de leurs emplois. »

COUTELIERS

L'ÂME DE LA LAME

Grâce au retour des consommateurs à l'authenticité et aux circuits courts, les couteliers jouissent d'un climat économique favorable. L'engouement des jeunes et d'un public en reconversion pour le haut de gamme et les pièces artistiques laisse présager des jours fastes. Illustration avec les couteliers du bassin de Thiers... *Samira Hamiche*

À contre-courant d'autres branches de la métallurgie, l'activité du bassin de Thiers s'est stabilisée en 2009, alors que la crise et la concurrence asiatique faisaient rage. Le secret ? « *Les couteliers se sont battus âprement pour faire valoir leurs différences* », résume Thierry Déglon, président de la Fédération française de coutellerie (FFC) qui, sur 90 adhérents, compte une vingtaine d'entreprises artisanales. À l'unisson, les artisans ont misé sur la qualité... Ce qui a payé. « *Ils se montrent inventifs dans les formes, le choix des matériaux, créent des modèles protégés, des associations (comme celle du Couté de Tié, Knifenet, « Esprit de Thiers ») et se montrent plus offensifs sur la commercialisation.* »

UNE FORMATION À SUCCÈS

Le rayonnement du bassin doit beaucoup à la formation en coutellerie (CAP en deux ans) dispensée au CFAI de Thiers depuis 25 ans. L'établissement accueille chaque année 15 apprentis en coutellerie (sur 80 candidatures). « *Très peu ressortent sans diplôme : ils trouvent le plus souvent leur place chez les artisans qui les ont formés* », pose la responsable du centre, Pascale Hermillon. L'intérêt pour la filière s'est « *accélééré ces dernières années* ». Litté-

rature, séries, musique folk et metal, jeux vidéo ou encore reconstitution historique ont contribué au retour d'une imagerie médiévale et fantastique portant le glaive en victoire. Les apprentis « *veulent perpétuer des méthodes ancestrales, revenir à un travail concret* ».

Le plébiscite est tel que le CFAI voit plus grand. En 2020, il investira des locaux flambant neufs à Thiers. Cette « École nationale de la coutellerie » dispensera un enseignement en polissage et coutellerie d'art.

INTÉRÊT POPULAIRE

Courbes équilibrées, création personnalisée... Plus qu'un utilitaire, le couteau devient un objet d'art, voire un totem. « *Les émissions culinaires constituent aussi une belle vitrine pour les couteaux professionnels* », note Pascale Hermillon. La forge coutelière captive les particuliers, plus nombreux à fréquenter les Salons spécialisés, tels que celui du Couteau et des Arts de la table de Lyon, organisé par la Maison Poly (couteliers depuis 1847). Des associations comme Les Forges d'Autricum (présente aux Artisanales de Chartres) ou encore Nohmad (Nogent) achèvent, elles, de sensibiliser aux multiples héritages couteliers de France.

* Centre de formation des apprentis de l'industrie.

60%

des couteliers français sont installés dans le bassin de Thiers.

180

millions d'euros de CA sont générés chaque année.

176

entreprises et artisans couteliers recensés

CHARCUTIERS-TRAITEURS

C'EST BON, C'EST FAIT MAISON

**En France,
6 500 entreprises
artisanales de
charcuterie-traiteur
emploient 22 000 salariés.
À la fois complet et
exigeant, le métier
se démarque par une
étape de transformation
du produit de base.
Un savoir-faire
que la dynamique
Confédération nationale
des charcutiers-traiteurs
(CNCT) entend valoriser
et faire connaître.**

Isabelle Flayeux



Joël Mauvigney,
président de la CNCT

« Notre particularité
tient à ce que, loin
de s'arrêter à la viande
crue, nous transformons,
nous charcutons, nous
cuisinons. »

« **U**n charcutier-traiteur prépare la viande de cochon, la désosse, la découpe et la fait cuire, détaille Joël Mauvigney, président de la CNCT. Il fabrique des produits cuits et crus, et travaille aussi les autres viandes, la volaille et le poisson. » Les produits de transformation, qui représentent 90 % des ventes en boutique, impliquent une attention toute particulière. « Géré par la CNCT et la FICT (Fédération française des industriels charcutiers-traiteurs), le Code des usages de la charcuterie, de la salaison et des conserves de viandes recense les bonnes pratiques de fabrication et codifie les usages de la profession pour garantir le plus grand respect des règles de conservation et de sécurité alimentaire. » Une réglementation d'autant plus essentielle que les produits fabriqués ne sont pas immédiatement consommés. Pour aller plus loin et se différencier des revendeurs de productions industrielles, la CNCT a créé en 2012 un label valable un an et renouvelable. « Être estampillé "Qualichef Goûtez la différence" évite la confusion et rassure le consommateur. L'artisan labellisé s'engage à respecter et à mettre en pratique un cahier des charges garantissant la fabrication de 80 % des produits de charcuterie frais vendus en boutique et notamment les dix fondamentaux

comme le jambon cuit, la saucisse crue ou à cuire, le pâté en croûte. » La CNCT engagera courant 2019 une démarche d'actualisation du label.

ENTRE TRADITION ET INNOVATION

Même si sa consommation est tendance à l'heure actuelle, partagée sur une planche ou en apéritif dînatoire, la charcuterie peine à séduire comme voie professionnelle. « Au Cepro (Centre européen des professions culinaires), fondé par nos soins en 1970, 700 apprenants suivent une formation non-payante rémunérée et bénéficient de notre réseau de 1 000 entreprises partenaires. Nous les sensibilisons également à la création et reprise d'entreprise. Les modules thématiques accueillent par ailleurs des adultes en formation sur un ou deux jours. » Parmi les plus de 170 établissements sur l'Hexagone, le Cepro propose une offre de formation du CAP au bac +2 dans différentes filières : charcuterie-traiteur, cuisine restauration, pâtisserie, pâtisserie boulangerie, traiteur organisation de réception. « L'innovation fait partie de notre métier. Les artisans suivent les goûts des consommateurs et travaillent en fonction de la saisonnalité. Alliant fabrication, vente, conseil et accueil, charcutier-traiteur est un métier complet à découvrir. »



www.charcutiers-traiteurs.com lacnct



« La fabrication minutieuse, la recette originale et la constance en termes de qualité font que notre produit n'a pas de concurrent. »

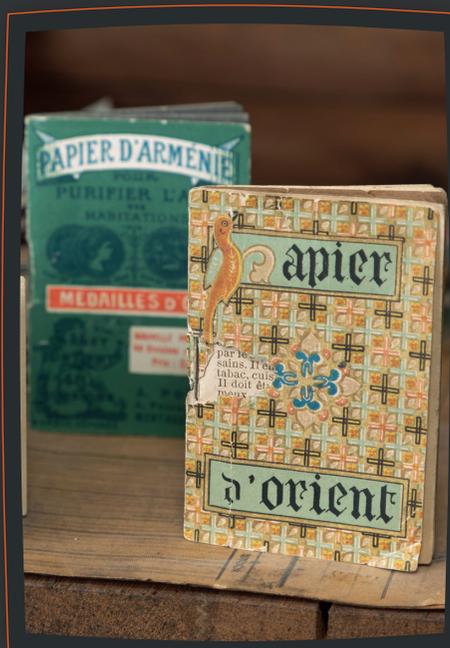
LAISSEZ PARLER LES PETITS PAPIERS

PAPIER D'ARMÉNIE® – MIREILLE SCHVARTZ

Ligne 4. Mairie de Montrouge. Terminus. Une fragrance imprègne l'air. Vanillée, orientale, et pourtant familière... Un épiphénomène qui n'étonne plus les Montrougiens et dont ils se délectent même fièrement. Derrière une façade anonyme de la rue Morel se cachent la plus vieille entreprise de la ville et un secret bien gardé : celui de la fabrication du célèbre Papier d'Arménie®, mis en musique par Gainsbourg... *Julie Clesienne*

QUITTE OU DOUBLE

« Tu reprends ou je vends. » En 1992, l'ultimatum est sans appel. Mireille Schwartz, alors à Toulouse, saisit la perche lancée par sa mère, à la tête de l'entreprise familiale créée en 1885 par Fernand Rivier, l'aïeul pharmacien de formation. « Mes quatre frères avaient leur carrière, mes quatre enfants faisaient leurs études. J'ai donc repris ! » L'affaire est saine (250 000 carnets vendus à l'année). Pas de dette. Mais peu de perspectives... Mireille Schwartz s'improvise chef d'entreprise, « après une vie passée à suivre mon mari, ingénieur dans les travaux publics ». Un virage audacieux s'engage...



LE JOUR OÙ TOUT A BASCULÉ

Convaincue qu'il faut jouer sur la notoriété de son produit et la nostalgie qu'il inspire, Mireille Schwartz part « jouer le camelot » au Salon Marjolaine, à Vincennes. « Il y a vraiment eu un avant et un après. Les gens s'arrêtaient sur le stand, étonnés qu'on soit encore là. Preuve qu'aucun produit ne peut se contenter du bouche-à-oreille ! » La dirigeante lance rapidement de vastes campagnes de publicité, automatise certaines étapes de fabrication et opte, plus tard, pour la diversification. De sa rencontre avec Francis Kurdjian, créateur-parfumeur de renom, à l'occasion de l'Année de l'Arménie en 2006, naîtront deux nouvelles senteurs (« Arménie » et « Rose »).

UN PROCESSUS SEMBLABLE DEPUIS 1885

Dans l'atelier, la méthode est immuable : les « larmes » de benjoin, en provenance du Laos, sont dissoutes dans de l'alcool avec des composants aromatiques durant trois mois. En parallèle, les grandes feuilles de papier buvard pré-imprimées sont immergées, une à une, dans une eau salée (« pour ralentir la combustion »), séchées naturellement, mises sous presse, puis immergées dans la solution alcoolisée. Un nouveau temps de séchage plus long (deux mois) et une autre mise sous presse sont nécessaires avant les étapes de façonnage, reliure et massicotage des précieux carnets. Dix personnes dans l'atelier fabriquent désormais presque 3 millions de pièces par an!



COUP DUR

Depuis deux ans, suite à un malheureux accident (« une explosion au niveau de nos étuves »), Mireille Schwartz a entamé de gros travaux de mise aux normes (zone Atex notamment) et en a profité pour revoir l'organisation de l'atelier. « Deux salariées ont été gravement brûlées, cela reste une période très difficile à évoquer ».

Grâce à des stocks importants de papier parfumé en cours de séchage, l'entreprise a pu honorer une partie des commandes de ses clients dans l'intervalle, rester visible... « Désormais, l'activité a repris comme avant, nous allons pouvoir accéder aux demandes de nouveaux clients et avons même procédé à des embauches. Un sang neuf formidable ! »



PERSPECTIVES

Pour distribuer ses petits carnets, l'entreprise s'appuie sur des distributeurs (pour les pharmacies et parapharmacies) et des clients d'envergure, comme Nature & Découvertes, Botanic, Naturalia... Depuis quatre ans, le site marchand connaît également une affluence constante (5 % du CA). « Nous ne voulons pas casser les prix pour ne pas gêner nos détaillants historiques... Mais cela permet au public de découvrir l'ensemble de la gamme : les bougies parfumées, les coffrets, les brûleurs. » Le Papier d'Arménie® se consomme aussi au-delà des frontières (10 % à l'export), « en Europe, au Canada et au Japon, désormais aussi en Chine ou en Corée ». Les petits papiers n'ont pas fini de brûler...

www.papierdarmenie.fr Papier d'Arménie Officiel +

DATES CLÉS

1885

Henri Rivier, l'arrière-grand-père, met au point le procédé de dissolution du benjoin et d'imprégnation de papier buvard.

1992

Reprise de l'entreprise par Mireille Schwartz, issue de la quatrième génération. Son grand-père avait occupé le poste pendant plus de cinquante ans.

2006

Création du carnet « Arménie » en collaboration avec Francis Kurdjian, inventeur notamment du parfum « Le Mâle » pour Jean Paul Gauthier.

2007

Lancement de la première bougie, toujours en association avec Francis Kurdjian.

2015

Obtention du label « Entreprise du patrimoine vivant » et un CA de près de 3 M€ par an.



© JEAN-MARIE HEIDINGER

L'étranger est une véritable source d'inspiration pour les artisans. En découvrant de nouvelles cultures et destinations, en s'imprégnant d'autres façons de faire et de voir les choses, ils s'enrichissent, personnellement et professionnellement, et enrichissent notre pays. *Marjolaine Biagi*



JEUNES ENTREPRENEURS, EXPÉRIMENTEZ L'ÉTRANGER

Vous avez créé votre entreprise il y a moins de trois ans ?

Participez au programme d'échanges Erasmus pour jeunes entrepreneurs. Ce dispositif vous offre la possibilité de séjourner, de travailler et de vous former auprès d'un entrepreneur expérimenté dans un autre pays de l'Union européenne. Vous pouvez demander une aide financière de l'UE (qui varie selon le pays d'accueil) pour financer vos frais de séjour et de voyage.

Pour postuler, rendez-vous sur webgate.ec.europa.eu/erasmusentrepreneurs (site en anglais).

YANN GEFFRIAUD – BRASSEUR

UNE PINTÉ DE CALIFORNIE

L'Amérique, Yann Geffriaud la brasse et la met en bouteille. Après un road trip en Californie à la rencontre des brasseurs, cet ancien professeur des écoles commence à fabriquer de la bière dans sa cuisine. Au-delà du produit lui-même, Yann est séduit par l'état d'esprit américain. « *Les méthodes de brassage sont en open source, c'est-à-dire publiques et disponibles sur Internet. Ce principe de partage d'informations tranche avec la pratique de l'artisanat traditionnel. Aux États-Unis, les brasseurs ne sont pas concurrents. Ils appartiennent au contraire à une communauté. Il y a une véritable dynamique, des festivals.* » En 2011, grâce à des ventes et contacts avec des bars, des caves, et de l'événementiel, Yann lance la microbrasserie Outland. Il produit ses bières – dont les noms et les recettes lorgnent du côté des USA grâce aux conseils de son réseau américain – chez des collègues brasseurs. En 2015, l'artisan emménage avec sa propre unité de production professionnelle dans des locaux à Fontenay-sous-Bois (94). Deux ans plus tard ouvre à Paris le bar Outland, véritable vitrine pour la production. De nombreux projets sont en chantier : l'ouverture d'une salle de dégustation, des visites de la microbrasserie, le doublement de la capacité de production (de 500 à 1 000 hectolitres). Pour autant, Yann ne néglige pas son ambition première, ancrée dans ses tripes depuis la Californie : fédérer ! Autour, ou même loin, de la bière. Entre autres, il coorganise la Paris Beer Week, va coproduire un événement autour de l'artisanat culturel et de la musique à Vitry-sur-Seine et projette de créer le premier club de *cornhole* en France, jeu d'adresse prisé outre-Atlantique. Son rêve américain, Yann le vit pleinement.

www.outland-beer.com Outland

PATRICK HAMON – TAPISSIER

PÉRÉGRINATIONS D'UN ARTISAN VOYAGEUR

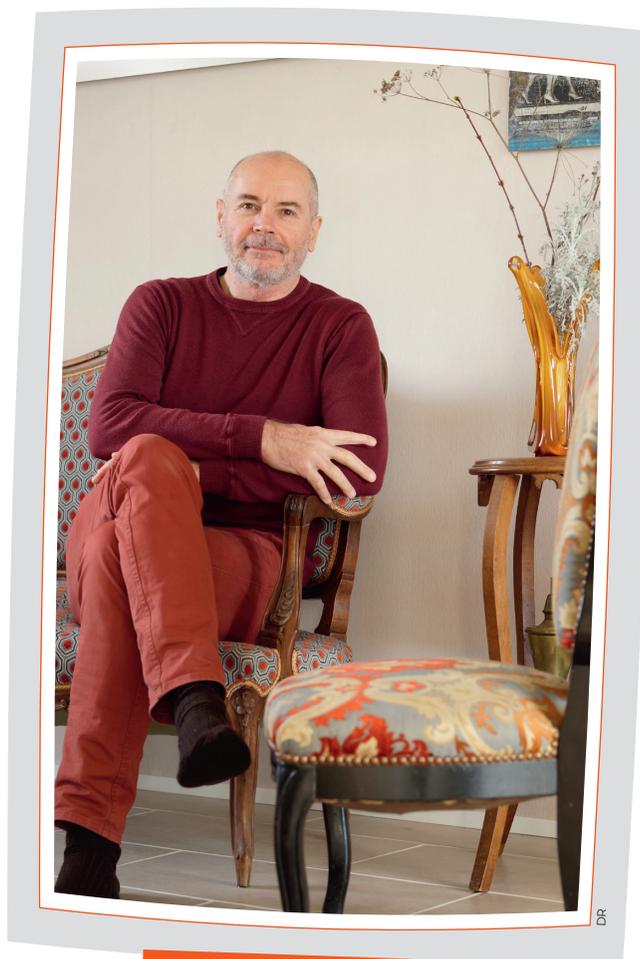
Il est des expériences qui façonnent un homme, un artisan. Pour Patrick Hamon, ces vécus sont pluriels. Titulaire d'un CAP de peintre en bâtiment, Patrick s'envole pour la Nouvelle-Calédonie après trois ans de métier. « *J'y ai rencontré un artiste décorateur qui m'a embarqué dans son univers et mis en relation avec un maître tapissier à Paris, Daniel Drancourt.* » Sans hésiter, l'artisan voyageur fait ses valises pour la capitale. Après deux ans d'apprentissage auprès du maître, il repart à Nouméa pratiquer son nouveau métier de tapissier décorateur. « *Par la suite, je suis revenu à Paris travailler en collaboration avec Daniel Drancourt. J'ai appris beaucoup de choses sur la pose de tapisseries et de papiers peints de grands éditeurs.* » Patrick ne se fixe aucune barrière, artistique ou géographique. « *Je vais en fonction des affinités.*

Je suis ainsi parti en Australie grâce à un client qui a fait fortune là-bas et qui possédait un château en Touraine, dans lequel j'ai travaillé. » Durant ses 14 ans sur l'île continent, l'artisan s'initie à la pose de papiers des éditions de Gournay, installe des chemins d'escaliers de chez Roger Oates, tend des tissus muraux des éditions Pierre Frey.

« *C'est typiquement anglais. La culture australienne est métissée de plusieurs autres.* » En 2017, riche de ses découvertes, Patrick s'installe en Mayenne, à Azé.

Pas question pour autant de « s'encroûter » : l'artisan est appelé sur différents chantiers dans toute l'Europe. De ses aventures, il dit : « *La technique est toujours la même.*

Ce qui est différent, c'est la façon de travailler avec les autres. La relation humaine avec les autres corps de métier. »


www.patrickhamon.com

HUBERT MASSE – CHOCOLATIER

LE GOÛT DE L'AVENTURE

S'ils sont réalisés dans le respect des recettes traditionnelles, les pralinés et ganaches d'Hubert Masse ont une saveur unique grâce à l'ajout de poivre de Sichuan, de yuzu, de baies de Timut ou encore de citronnelle de Madagascar. Un jeu de funambule réussi entre classicisme et exotisme, écho à l'appétit de l'artisan pour l'étranger. Enfant de restaurateurs, Hubert grandit au Brésil et au Guatemala, où il découvre le travail du cacao grâce à un ami chocolatier de son père. Après un CAP chocolatier et une expérience professionnelle au labo de La Maison du Chocolat et au Bristol à Paris, Hubert s'envole pour Londres. « *En attendant d'obtenir un visa pour l'Australie, mon rêve, précise-t-il. À Londres, j'ai été formé par les chefs multi-étoilés Albert et Michel Roux.* » À 25 ans, après quelques années au Royaume-Uni, l'artisan pose enfin le pied sur le territoire australien. « *J'ai travaillé dans différentes entreprises semi-industrielles avant d'ouvrir ma propre boutique à Perth.* » Hubert ne cache rien des difficultés rencontrées : « *Cela n'a pas marché tout de suite. Il a fallu faire de la vente en gros pour développer le commerce.* » L'expérience a toutefois été salutaire : de retour en France après sept ans en Australie, Hubert ouvre le magasin Le Cacaotier à Enghien-les-Bains (95), qui décolle très rapidement. L'artisan est aujourd'hui à la tête de sept boutiques et d'un laboratoire de fabrication, et cumule les distinctions telles que « Meilleur chocolatier de France ». Il a lancé sa propre gamme de tablettes réalisées à partir de fèves sélectionnées dans leurs plantations d'origine (*bean-to-bar*). Une véritable invitation à l'évasion.


www.lecacaotier.com Le Cacaotier

MARIE ELOY

« LES CONDITIONS : ÊTRE BOOSTÉE ET PRÊTE À RECONQUÉRIR SON TERRITOIRE ! »

La créatrice du seul réseau féminin de recommandations en France, Bouge ta Boîte, nous explique comment les femmes entrepreneurs (TPE de 0 à 20 salariés) peuvent ensemble dynamiser leur activité ; et faire rimer sens et croissance en misant sur leur propre valeur. *Propos recueillis par Sophie de Courtivron*

POURQUOI AVOIR LANCÉ BOUGE TA BOÎTE ?

Je suis partie d'un constat, établi avec la chercheuse Séverine Le Loarne : seulement 12 % des 38 % de femmes entrepreneurs vivent correctement de leur activité ! Il y a beaucoup de réseaux féminins en France (environ 500), mais ce sont des réseaux d'entraide ; il n'y en avait pas un qui soit axé business, recommandations, chiffre d'affaires. Nous l'avons donc créé.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Les entrepreneures (chefs d'entreprise, professions libérales, conjointes collaboratrices...) qui ont envie de faire grandir leur entreprise se retrouvent en cercles de dix à vingt personnes complémentaires (une seule par profession). Elles se voient tous les quinze jours ; tout le monde est au même niveau, bénéficie du même temps d'écoute, et tout se passe dans la bienveillance. Tout est très structuré : présentation, questions/réponses... À la fin, un problème est mis au centre du cercle par l'une d'elles et chacune apporte sa solution. C'est la force de l'intelligence collective ! Toutes les femmes deviennent ainsi forces de vente et prescriptrices les unes des autres. Leur objectif : du chiffre d'affaires ! 90 % du chemin est fait quand on est recommandée. Certaines chefs de TPE font de leur cercle leur comité stratégique.

À côté du cercle, nous avons un réseau social et une appli pour échanger,

et nous avons créé des cercles de partage virtuels sur différents thèmes (export...). Nous proposons en outre des ateliers au sein de chaque cercle (« savoir lire un bilan » par un expert-comptable, étude de logos par un graphiste, etc.). Les femmes ont, de plus, via Bouge ta Boîte, la possibilité d'avoir une page web au nom de leur entreprise.

Y A-T-IL BEAUCOUP D'ARTISANS DANS VOS RANGS ?

Oui, et nous en recherchons toujours car elles sont très expertes dans leur cœur de métier – ce qui est une vraie richesse pour les autres –, et elles ont un excellent réseau. Elles ont aussi besoin de nous pour leur gestion, communication, expertise financière et juridique... Chaque nouvelle venue peut participer à une rencontre découverte sans s'engager. Les conditions : être boostée et prête à reconquérir son territoire !

POURQUOI CANTONNER CELA AUX FEMMES ?

Bouge ta Boîte n'est pas contre les hommes ; être entre femmes permet de s'identifier les unes aux autres. Entre femmes, nous partageons plus facilement nos peurs ou nos freins, pas besoin d'être la meilleure. Ici, on est comme on est.

i Coût : 49 € HT par mois, 490 € HT par an
www.bougetaboite.com, rubrique « Nous rejoindre »

SON PARCOURS

2000

Journaliste à RFI, Radio France Internationale.

2011

Cofondatrice de l'école Montessori Les Mimosas, en Bretagne.

2014

Fondatrice de « Femmes de Bretagne », réseau d'entraide pour créer et développer son entreprise.

2016

Fondatrice de « Bouge ta Boîte », réseau business féminin de recommandations.

2019

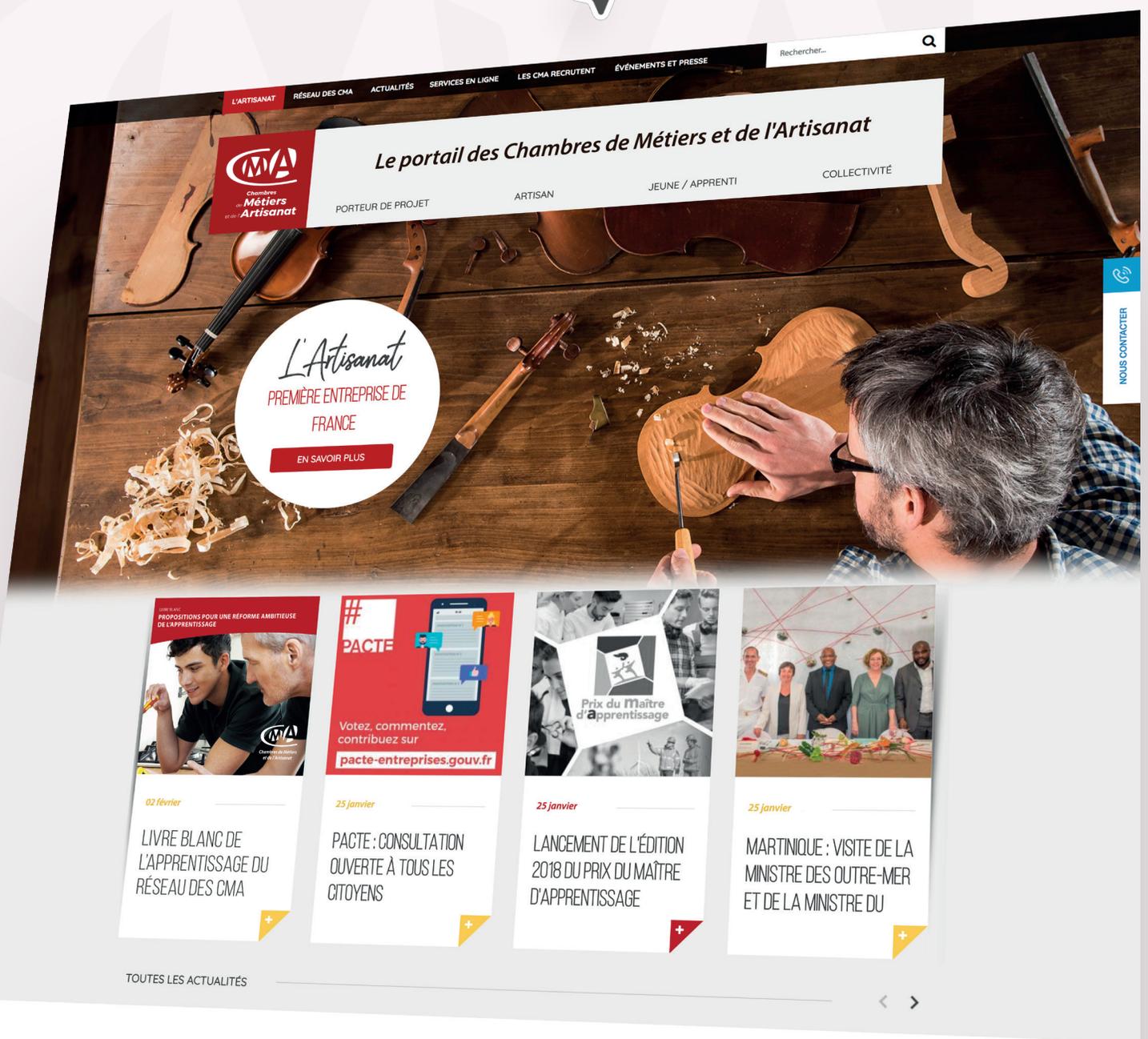
Objectif de 100 cercles d'entrepreneures « Bouge ta Boîte » en France.



© J.-CHRISTOPHE LEROUX

Pour accéder à **l'ensemble des services d'accompagnement des CMA**, rendez-vous sur

Artisanat.fr >



TOUTES LES ACTUALITÉS

CHAMBRE DE MÉTIERS
ET DE L'ARTISANAT
DE LA SEINE-MARITIME
136 BOULEVARD DE L'EUROPE
76043 ROUEN
TÉLÉPHONE : 02 32 18 23 23
FAX : 02 32 18 23 00
PRÉSIDENT : CHRISTOPHE DORE



CHAQUE ANNÉE DANS LES CMA

+1M
PERSONNES REÇUES

140 000

CMA
Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat

Avec le réseau des CMA,
l'artisanat a de l'avenir



VOUS ÊTRE **UTILE**

Il n'y a pas que les **Start-up**
qui ont besoin d'un business angel*.

Des solutions de financement adaptées
à tous les professionnels**.

*Business Angel : investisseur providentiel. **Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse d'Épargne.

COMMUNICATION À CARACTÈRE PUBLICITAIRE.

Caisse d'Épargne et de Prévoyance Grand Est Europe, Banque coopérative régie par les articles L512-85 et suivants du Code Monétaire et Financier, SA à Directoire et Conseil d'Orientation et de Surveillance au capital de 681.876.700 € - siège social à STRASBOURG (67000), 1, avenue du Rhin - 775 618 622 RCS STRASBOURG - immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 004 738 • ALTMANN + PACREAU. Crédit photo : Photononstop.



CAISSE D'ÉPARGNE
GRAND EST EUROPE